

Plusieurs désaccords entre la Tanzanie et ses partenaires de l'EAC

@rib News, 10/04/2008 - Source Xinhua Les négociations sur l'établissement du marché commun de la Communauté d'Afrique de l'Est (East African Community, EAC) ont pris fin jeudi à Kampala sans trouver un consensus sur plusieurs questions en suspens. Le secrétaire général adjoint de l'EAC, Julius Onen, a déclaré que les négociateurs du Burundi, Rwanda, de l'Ouganda, du Kenya et la Tanzanie ont décidé de remettre les questions en suspens au sommet de l'EAC prévu pour fin avril.

Il a dit que les négociateurs se sont mis d'accord sur 98% du projet de protocole, espérant que le sommet de l'EAC pourrait être en mesure de résoudre les questions restantes. Alors que quatre pays se sont entendus sur le projet de protocole visant à établir le marché commun d'ici janvier 2010, la Tanzanie insiste à ce que les cartes d'identité nationale ne peuvent pas être acceptées comme documents de voyage au sein de la communauté, parce qu'elles ne sont pas internationalement reconnues. Les quatre autres pays n'ont pas réussi à s'entendre avec la Tanzanie sur une position commune sur l'acquisition de terre. La Tanzanie a fait valoir que la question des terres est une question sensible qui déclenche souvent des conflits civils, parce que les Etats membres ont des politiques foncières différentes. La Tanzanie est en désaccord également avec d'autres pays favorables à une citoyenneté flexible, selon laquelle un ressortissant d'un Etat membre résidant dans un autre Etat pendant certains temps peut obtenir automatiquement la citoyenneté de ce pays. Selon la Tanzanie, la question de la résidence permanente n'est pas prévue dans sa constitution et cela est une question de souveraineté. La création d'un marché commun est la deuxième étape du processus d'intégration de l'EAC avant l'établissement d'une union monétaire, et éventuellement d'une fédération politique. La région a introduit l'union douanière depuis janvier 2005.